

(N° 52.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1862-1863.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1863.

(Voir les N° 19, 68, 75, 78 et 80 de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Intérieur est fixé, pour l'exercice 1863, à la somme de dix millions trois cent quarante-quatre mille soixante-treize francs trente-sept centimes (fr. 10,344,073 37 c.), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 27 février 1863.

*Le Président de la Chambre des
Représentants,*

(Signé) E. VANDENPEEREBOOM.

Les Secrétaires,
(Signé) L. THIENPONT.

Budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1863.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanen- tes.	extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE PREMIER.				
ADMINISTRATION GÉNÉRALE.				
<i>Personnel.</i>				
1	Traitement du Ministre	21,000 »	»	
2	Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service et frais du comité de législation et d'administration générale	267,242 »	»	
<i>Matériel.</i>				
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses, et souscription au Bulletin administratif du Ministère de l'Intérieur	46,350 »	2,000 »	540,872 »
<i>Frais de déplacement.</i>				
4	Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires.	4,500 »	»	
CHAPITRE II.				
PENSIONS ET SECOURS.				
5	Pensions. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement	6,000 »	»	
6	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux.	20,000 »	»	
7	Secours à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves.	»	4,094 66	40,094 66
8	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	10,000 »	»	
CHAPITRE III.				
STATISTIQUE GÉNÉRALE.				
9	Frais de bureau et jetons de présence de la commission centrale de statistique. — Frais de bureau des commissions provinciales. — Vérification des registres de la population.	9,000 »	»	
10	Frais de rédaction et de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission centrale et des commissions provinciales	5,500 »	»	14,500 »
CHAPITRE IV.				
FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.				
<i>Province d'Anvers.</i>				
11	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	40,100 »	»	
12	Traitement des employés et gens de service.	55,300 »	»	
13	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	18,500 »	»	

ARTICLES.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
<i>Province de Brabant.</i>				
14	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	40,100 »	»	
15	Traitement des employés et gens de service. . .	65,400 »	»	
16	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	18,700 »	10,000 »	
<i>Province de la Flandre occidentale.</i>				
17	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	40,100 »	»	
18	Traitement des employés et gens de service . . .	56,600 »	»	
19	Frais de route, matériel et dépenses imprévues. .	19,250 »	»	
<i>Province de la Flandre orientale.</i>				
20	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	40,100 »	»	
21	Traitement des employés et gens de service . . .	61,165 »	»	
22	Frais de route, matériel et dépenses imprévues. .	18,500 »	»	
<i>Province de Hainaut.</i>				
23	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	40,100 »	»	
24	Traitement des employés et gens de service . . .	65,400 »	»	
25	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	18,950 »	»	
<i>Province de Liège.</i>				
26	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	40,100 »	»	
27	Traitement des employés et gens de service . . .	56,600 »	1,500 »	
28	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	18,690 »	»	
<i>Province de Limbourg.</i>				
29	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	40,100 »	»	
30	Traitement des employés et gens de service . . .	45,400 »	»	
31	Frais de route, matériel et dépenses imprévues. .	15,200 »	152 14	
<i>Province de Luxembourg.</i>				
32	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	40,100 »	»	
33	Traitement des employés et gens de service . . .	45,400 »	»	
34	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	15,200 »	»	
				1,021,987 14

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>Province de Namur.</i>			
35	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	40,100	»	
36	Traitement des employés et gens de service . . .	46,700	»	
37	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	14,700	»	
	CHAPITRE V.			
	FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES ARRONDISSEMENTS.			
38	Traitement des commissaires d'arrondissement . .	183,665	»	
39	Émoluments pour frais de bureau	108,850	»	
40	Frais de route et de tournées.	26,000	»	519,015
41	Frais d'exploits relatifs aux appels interjetés d'office, en vertu de l'art. 7 de la loi du 1 ^{er} avril 1843 . .	500	»	
	CHAPITRE VI.			
	MILICE.			
42	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impression et de voyage pour la levée de la milice. — Vacations des officiers de santé en matière de milice	63,000	»	
43	Frais d'impression des listes alphabétiques et des registres d'inscription; frais de recours en cassation en matière de milice (loi du 18 juin 1849) . .	2,100	»	65,100
	CHAPITRE VII.			
	GARDE CIVIQUE.			
44	Inspections générales, frais de tournées, d'impression et de fournitures de bureau, et commandants supérieurs	6,885	»	
45	Achat, entretien et réparation des armes et objets d'équipement, magasin central. — Frais d'impression des états de signalement et des brevets d'officiers et acquisition de théories, épinglettes, etc. . . . (Une somme de 4,185 fr. pourra être transférée de l'art. 44 à l'art. 45.)	10,000	»	20,085
46	Personnel du magasin central.	5,200	»	
	CHAPITRE VIII.			
	FÊTES NATIONALES.			
47	Frais de célébration des fêtes nationales. — Frais de restauration du mobilier du local des Augustins	40,000	9,455	
48	Tir national; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, etc. — Tirs communaux: subsides pour la construction des cibles et l'encouragement des tirs en province	45,000	»	94,155

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanen- tes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE IX. RÉCOMPENSES HONORIFIQUES ET PÉCUNIAIRES.			
49	Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité; impression et calligraphie des diplômes, frais de distribution, etc.	10,000	»	10,000
	CHAPITRE X. LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.			
50	Pensions de 250 francs en faveur des légionnaires, des décorés de la croix de Fer peu favorisés de la fortune; pensions de 250 francs aux blessés de septembre dont les droits auront été liquidés avant le 1 ^{er} novembre 1862; subsides à leurs veuves ou orphelins La somme qui, par suite des décès survenant parmi les pensionnés, deviendra pour chaque exercice sans emploi sur le crédit de 200,000 fr., sera affectée : 1 ^o A desservir de nouvelles pensions; 2 ^o A porter à 125 francs les pensions des veuves; 3 ^o A augmenter les pensions des décorés de la croix de Fer et des blessés de septembre non décorés, jusqu'à ce qu'elles atteignent le chiffre <i>maximum</i> de 1,200 francs; 4 ^o A augmenter les pensions des veuves de décorés de la croix de Fer et de blessés de septembre, proportionnellement à l'augmentation qui sera accordée aux décorés et blessés, jusqu'au chiffre <i>maximum</i> de 400 francs.	»	200,000	222,000
51	Subside au fonds spécial des blessés de septembre et à leurs familles.	»	22,000	
	CHAPITRE XI. AGRICULTURE.			
52	Indemnité pour bestiaux abattus	150,000	»	
53	Service vétérinaire; bourses	50,000	»	
54	Traitements et indemnités du personnel du haras	41,408	»	
55	Traitements et indemnités de disponibilité.	»	1,600	
56	Matériel du haras, frais de voyage du personnel et achat d'étalons	102,000	»	
57	Amélioration de la race chevaline indigène; exécution des règlements provinciaux sur la matière; exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration de la race bovine; amélioration des espèces bovine, ovine et porcine.	93,500	»	
58	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture; subsides pour concours et expositions; encouragements aux sociétés et aux comices agricoles; achats d'instruments aratoires nouveaux, destinés à servir de modèles ou à être distribués aux commissions d'agriculture, aux comices et sociétés agricoles; achat de graines nouvelles à répartir par l'intermédiaire des commissions d'agriculture; dépenses diverses	127,700	»	964,408

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL
		ordinaires et permanen- tes.	extraordinaires et temporaires.	
39	Enseignement professionnel de l'agriculture et de l'horticulture; complément des frais de premier établissement de l'Institut agricole de Gembloux; traitements de disponibilité, frais de conférences agricoles et horticoles	111,000 »	48,000 »	
60	Service des défrichements en Campine	»	23,500 »	
61	Mesures relatives aux défrichements, dépenses et indemnités nécessitées par le contrôle établi pour assurer l'exécution de la loi du 25 mars 1847.	»	60,000 »	
62	Personnel enseignant, administratif, et gens de service de l'école de médecine vétérinaire de l'État.	63,800 »	»	
65	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; bourses; travaux d'entretien, de réparation, de construction; jury vétérinaire	59,700 »	12,500 »	
64	Subside à la Société d'horticulture de Bruxelles	24,000 »	»	
CHAPITRE XII.				
VOIRIE VICINALE ET HYGIÈNE PUBLIQUE.				
65	Encouragements pour l'amélioration de la voirie vicinale; indemnités aux commissaires voyers, et encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique.	1,150,000 »	»	1,175,735 »
66	Inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau et de l'agriculture; service du drainage.	15,550 »	10,185 »	
CHAPITRE XIII.				
INDUSTRIE.				
67	Frais du conseil supérieur de l'industrie et du commerce; traitement de l'inspecteur pour les affaires d'industrie et du secrétaire du conseil	12,250 »	»	
68	Enseignement professionnel; écoles industrielles; ateliers d'apprentissage, écoles manufactures, etc.	170,525 »	18,153 »	
69	Achat de modèles et de métiers perfectionnés; voyages et missions; publications utiles et souscriptions; prix ou récompenses pour des ouvrages ou mémoires sur des questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; subsides en faveur d'industries nouvelles; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels; décorations d'ouvriers, etc.; encouragement à la société de pisciculture de Belgique	15,450 »	6,000 »	299,265 »
70	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes	15,500 »	»	
71	Frais de rédaction et de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i>	7,000 »	»	
<i>Musée de l'industrie.</i>				
72	Traitement du personnel	21,100 »	»	
73	Matériel et frais divers	17,450 »	18,037 »	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanents.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE XIV.			
	POIDS ET MESURES.			
74	Traitement des vérificateurs	56,525 »	»	
75	Frais de bureau et de tournées	18,000 »	»	76,525 »
76	Matériel.	2,000 »	»	
	CHAPITRE XV.			
	INSTRUCTION PUBLIQUE.			
	<i>Enseignement supérieur.</i>			
77	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur	4,000 »	»	
78	Traitements des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État.	688,590 »	»	
79	Bourses. — Matériel des universités	138,710 »	17,500 »	
80	Frais de route et de séjour, indemnités de séances des membres des jurys d'examen pour les grades académiques, pour le titre de gradué en lettres et pour le grade de professeur agrégé de l'enseignement moyen de l'un et de l'autre degré; et pour le diplôme de capacité à délivrer aux élèves de la première commerciale et industrielle des athénées; salaire des huissiers des jurys, et matériel.	175,225 »	»	1,052,825 »
81	Dépenses du concours universitaires.—Frais de publication et d'impression des <i>Annales des universités de Belgique</i>	10,000 »	»	
82	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du corps professoral universitaire et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de cet enseignement	12,000 »	»	
85	Frais de rédaction du quatrième rapport triennal sur l'état de l'enseignement supérieur; fourniture d'exemplaires de ce rapport pour le service de l'administration centrale (art. 3 du titre 1 ^{er} , de la loi du 15 juillet 1849 sur l'enseignement supérieur)	»	7,000 »	
	CHAPITRE XVI.			
	ENSEIGNEMENT MOYEN.			
84	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen	5,000 »	»	
85	Inspection des établissements d'instruction moyenne (personnel).	21,500 »	»	
86	Frais de tournées et autres dépenses de l'inspection des établissements d'instruction moyenne	9,000 »	»	
87	Frais et bourses de l'enseignement normal pédagogique, destiné à former des professeurs pour les établissements d'instruction moyenne du degré supérieur et du degré inférieur; subsides pour aider les élèves les plus distingués de l'enseignement normal du degré supérieur qui ont terminé			

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanen- tes.	extraordinaires et temporaires.	
	leurs études, à fréquenter des établissements pé- dagogiques étrangers.	67 524 »	»	
88	Crédits ordinaires et supplémentaire des athénées royaux	395,494 »	»	
89	Part afférente au personnel des athénées royales dans le crédit voté par la loi du 8 avril 1857, en fa- veur des employés de l'Etat dont le traitement est inférieur à 1,600 francs	2,800 »	»	1,047,460 »
90	Crédits ordinaires et supplémentaire des écoles moyennes	299,200 »	»	
91	Part afférente au personnel des écoles moyennes dans le crédit voté par la loi du 8 avril 1857, en fa- veur des employés de l'Etat dont le traitement est inférieur à 1,600 francs	50,000 »	»	
92	Bourses à des élèves des écoles moyennes.	15,000 »	»	
93	Subsides à des établissements communaux ou pro- vinciaux d'instruction moyenne	150,044 »	»	
94	Frais du concours général entre les établissements d'instruction moyenne	22,000 »	»	
95	Indemnités aux professeurs de l'enseignement moyen du 1 ^{er} et du 2 ^e degré qui sont sans emploi.	»	12,298 »	
96	Traitements de disponibilité	10,000 »	»	
97	Encouragements pour la publication d'ouvrages classiques; subsides, souscriptions, achats, etc.	8,000 »	»	
	CHAPITRE XVII.			
	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.			
98	Inspection civile de l'enseignement primaire et des établissements qui s'y rattachent. — Personnel .	45,600 »	»	
99	Écoles normales primaires de l'État à Lierre et à Ni- velles. — Personnel.	59,506 »	1,100 »	
100	Traitements de disponibilité pour des professeurs des écoles normales de l'État.	»	5,170 »	
101	Dépenses variables de l'inspection et frais d'ad- ministration. — Commission centrale. — En- seignement normal des instituteurs et des insti- tutrices; dépenses diverses.— Service annuel or- dinaire de l'instruction primaire communale; sub- sides aux communes; constructions, réparations et ameublement de maisons d'école; encouragements (subsides et achats de livres pour les bibliothè- ques des conférences d'instituteurs); récompenses en argent ou en livres aux instituteurs primaires qui font preuve d'un zèle extraordinaire et d'une grande aptitude dans l'exercice de leurs fonctions; subsides aux caisses provinciales de prévoyance; encouragements aux recueils périodiques concer- nant l'instruction primaire; subsides pour la publication d'ouvrages destinés à répandre l'in-			2,337,148 57

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
	struction primaire; secours à d'anciens instituteurs (art. 54 du règlement du 10 décembre 1852); frais des conférences horticoles des instituteurs primaires; subsides à des établissements spéciaux; salles d'asile et écoles d'adultes, etc.; subsides aux communes pour les aider à subvenir aux dépenses de l'enseignement primaire dans les ateliers d'apprentissage (arrêté royal du 10 février 1861).	2,225,772 57	»	
	CHAPITRE XVIII.			
	LETTRES ET SCIENCES.			
102	Subsides et encouragements; souscriptions, voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques, fouilles et travaux dans l'intérêt de l'archéologie nationale; sociétés littéraires et scientifiques; dépenses diverses; secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin ou aux familles de littérateurs ou savants décédés; subsides extraordinaires à l'Académie royale de Belgique afin de la mettre à même d'augmenter les prix des principales questions portées sur les différents programmes de ses concours; subsides aux veuves et orphelins délaissés par les littérateurs Van Ryswyck, Van Kerckhove-Gaucet et Denis Sotiau; subsides à des élèves de l'enseignement supérieur libre; prix quinquennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845, du 6 juillet 1851 et du 25 novembre 1859; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique; bureau de paléographie, publication de documents rapportés d'Espagne; exécution d'une description géographique et historique du royaume de Belgique; prix institué pour une histoire des anciennes assemblées nationales de Belgique depuis le règne de Philippe-le-Bon; concours extraordinaire pour le meilleur ouvrage sur le développement de la Belgique depuis 1850; formation d'un tableau des anciennes assemblées nationales décrétée par arrêté royal du 27 septembre 1860. Indemnités aux fonctionnaires et employés des archives générales du royaume, des archives provinciales et communales qui ont concouru à la confection de ce travail; frais de la publication du tableau des assemblées nationales et mises en lumières des actes de ces assemblées; continuation de la publication des actes des états-généraux de 1652.	87,500 »	56,900 »	
105	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; publication des anciens monuments de la littérature flamande et d'une collection des grands écrivains du pays; publication d'une biographie nationale; publication d'un texte explicatif de la carte géologique de la Belgique.	40,538 »	15,200 »	
104	Observatoire royal; personnel	18,540 »	»	
105	— matériel et acquisitions.	7,500 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanen- tes.	extraordinaires et temporaires.	
106	Bibliothèque royale; personnel	51,710 »	»	
107	Frais de la fusion des trois fonds de la Bibliothèque royale et frais de la rédaction du catalogue général.	»	6,000 »	
108	Bibliothèque royale; matériel et acquisitions	55,520 »	»	
109	Musée royal d'histoire naturelle; personnel	40,810 »	»	
110	— matériel et acquisitions	7,060 »	»	410,918 »
111	Subside à l'association des Bollandistes, pour la publication des <i>Acta Sanctorum</i>	»	6,000 »	
112	Archives du royaume. — Personnel.	57,150 »	1,800 »	
115	— matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents	4,700 »	5,000 »	
114	Archives de l'État dans les provinces; personnel	25,650 »	»	
115	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes, aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives; recouvrement d'archives restées au pouvoir du gouvernement autrichien; frais de classement, de copie et de transport, etc	6,800 »	10,000 »	
116	Location de la maison servant de succursale au dépôt des archives de l'État	»	5,000 »	
CHAPITRE XIX.				
BEAUX-ARTS.				
117	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études; encouragements à de jeunes artistes qui ont déjà donné des preuves de mérite; voyages dans le pays et à l'étranger pour les aider à développer leurs talents; missions dans l'intérêt des arts; secours à des artistes qui se trouvent dans le besoin ou aux familles d'artistes décédés; encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts; subsides; souscriptions; acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; subsides aux sociétés musicales, aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales; encouragements à l'art dramatique (littéraire et musical), etc.; commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; encouragements à la peinture murale, avec le concours des communes et des éta-			

ARTICLES	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
	blissements intéressés; académies et écoles des beaux-arts autres que l'Académie d'Anvers; conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin; encouragements pour la composition musicale, la peinture, la sculpture, l'architecture et la gravure; pensions des lauréats; frais relatifs aux grands concours; dépenses diverses. . .	294,500	»	
118	Académie royale d'Anvers	32,500	25,000	
119	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province de Brabant et de la ville de Bruxelles, à couvrir les dépenses tant du personnel que du matériel	58,690	»	
	Troisième tiers de la part du gouvernement dans les frais d'acquisition d'un orgue.	»	15,000	677,960
120	Conservatoire royal de musique de Liège. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville de Liège, à couvrir les dépenses tant du personnel que du matériel.	28,620	»	
121	Musée royal de peinture et de sculpture. — Personnel.	8,570	»	
122	Musée royal de peinture et de sculpture. — Matériel et acquisitions; frais d'impression et de vente du catalogue	25,400	»	
123	Musée royal d'armures et d'antiquités. — Personnel.	7,700	»	
124	Musée royal d'armures et d'antiquités. — Matériel et acquisitions; frais d'impression et de vente du catalogue	11,000	»	
125	Monument de la place des Martyrs; salaire des gardiens. — Frais de surveillance de la colonne du Congrès. — Traitement du personnel préposé à la surveillance et à l'entretien du palais de la rue Ducale. — Frais d'entretien des locaux du palais de la rue Ducale; frais de surveillance du musée moderne à établir audit palais; chauffage des locaux habités par les concierges . . .	6,180	»	
126	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique, avec le concours des villes et des provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	10,000	80,000	
127	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation d'objets d'art et d'archéologie, appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique.	56,000	»	
128	Commission royale des arts et monuments. — Personnel. — Jetons de présence, frais de voyage des membres de la commission, du secrétaire et des dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments, compte rendu de la séance générale pu-			

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	blique, indemnités des sténographes et frais de publication, frais de route des trois commissaires de l'Académie et des membres correspondants, rédaction et publication du bulletin de la commission d'art et d'archéologie.	22,800 »	»	
	CHAPITRE XX.			
	SERVICE DE SANTÉ.			
129	Frais de route et de séjour pour l'inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes projetés ou en exploitation; personnel, dépenses diverses et travaux relatifs à cette inspection	»	12,000 »	
130	Frais des commissions médicales provinciales; police sanitaire et service des épidémies	45,000 »	»	
131	Encouragements à la vaccine; service sanitaire des ports de mer et des côtes; subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1 ^o pour les aider à s'établir; 2 ^o pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes; subsides en cas d'épidémies; récompenses pour services rendus pendant les épidémies; impressions et dépenses diverses	50,000 »	»	111,340 »
132	Académie royale de médecine	20,140 »	»	
135	Conseil supérieur d'hygiène publique; jetons de présence et frais de bureau.	4,200 »	»	
	CHAPITRE XXI.			
	EAUX DE SPA.			
134	Traitement du commissaire du Gouvernement près la société concessionnaire des jeux de Spa. . . .	7,000 »	»	7,000 »
	CHAPITRE XXII.			
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
135	Traitements temporaires de disponibilité	»	50,000 »	50,000 »
	CHAPITRE XXIII.			
	DÉPENSES IMPRÉVUES.			
136	Dépenses imprévues non libellées au budget. . .	5,900 »	»	5,900 »
	Total du budget du Ministère de l'intérieur. fr.	9,594,248 57	749,824 80	10,344,073 37